



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 19 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 12/12/2022

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Céline COUÏC, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Laurent ROBIN, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Marie-Claude DEPONT, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTI, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Carole DEHEUNYNCK (pouvoir à Paulette POUPIN), Frédéric FAGES (pouvoir à Bertrand FRAPPE), Carl HOLGADO-ROTAMERO (pouvoir à Céline COUÏC), Patrick LEDOUX (pouvoir à André GUIGNARD), Nicolas MOÏNE (pouvoir à Dominique CHAINE).

Etaient absents et non représentés : Marie-Paule TIFFAULT.

Secrétaire de séance : Marie-Claude DEPONT.

**2022-65 - DM 4 - BUDGET COMMUNE – REMBOURSEMENT ANTICIPE DE
L'EMPRUNT AUPRES DU CREDIT AGRICOLE**

Le Maire rappelle que la Commune a contracté, en 2021, un emprunt de 300 000 euros remboursable en deux ans.

Il est possible de faire des versements par anticipation, depuis Janvier 2022 l'objectif était d'atteindre 150 000 euros si possible la première année.

Afin de finaliser cet objectif, il est nécessaire d'ajouter au compte 1641 (Emprunts) 37 000 euros et donc de prendre une Décision Modificative.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

M. le Maire propose l'opération suivante :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
21538-op0090– Autres réseaux	- 37 000.00	1641 - Emprunts + 37 000.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCEPTÉ** la décision modificative proposée ci-dessus.

Votants	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du conseil municipal de Thuré
Fait à Thuré le **20 DEC. 2022**

Le Maire
Dominique CHAINE

